

CES FEMMES

QUI ONT OSÉ ÊTRE LES PREMIÈRES...



Dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, faisant fi des quolibets, des femmes prennent conscience de ce qu'elles peuvent apporter à la société : elles veulent s'instruire, devenir médecin, avocate, parlementaire et même sportive. Elles revendiquent, elles font grève, elles éditent leurs propres journaux ; elles parlent de féminisme, de libération, de droits et d'égalité...

Par Rosine Lagier

De « cervelines » à étudiantes

Julie-Victoire Daubié devient, le 17 août 1861, à l'âge de 37 ans, la première bachelière de France. Diplôme qui lui ouvre les portes de l'Université... sans avoir le droit d'assister aux cours ! En 1863, l'Université de Lyon est la première à accueillir des femmes. Paris attend 1867 avec l'inscription à la Faculté des Sciences d'Emma Chenu, 2^e bachelière ; puis 1868 où quatre femmes s'inscrivent à la faculté de médecine ; en 1871, on y trouve les premières admises en faculté de lettres ; 1884 en faculté de droit et 1893 en faculté de pharmacie.

« Craignant de les voir perdre leur réputation, afin de ne pas donner distraction aux professeurs et de ne pas griser les étudiants, elles se présenteront chapeautées, corsetées ; les bras nus sont interdits, les toilettes seront sans coquetterie et sans féminité. Toutes leurs allées et venues s'effectueront sous l'œil vigilant d'un chaperon chargé de les suivre partout. »

En 1900, 401 jeunes filles sont inscrites en université. En 1903, de « cervelines » nom péjoratif dont on les affublait, elles sont appelées étudiantes et leur nombre passe à 3 180.

En 2015, les filles sont largement majoritaires en langues, lettres et sciences (69,7%) et en médecine, pharmacie (63,9%).

Solidarité et revendications pour le droit à l'égalité

En 1866, des statistiques montrent l'ampleur de l'effectif féminin dans les secteurs professionnels : 4 642 000 sont salariées, soit une femme sur quatre. Pour faire entendre leurs voix, Eugénie Niboyet lance le journal, *La Voix des femmes* ; en 1869, Maria Deraisme édite, *Le Droit des femmes* ; en 1876, pour revendiquer l'égalité politique, Hubertine Auclert fonde le premier groupe de suffragettes et, en 1881, le journal *La Citoyenne*. En 1888 naît le Conseil international des femmes.

En 1905, elles ripostent aux inégalités et discriminations par des grèves implacables : on en compte 830 ! Tenace et persévérante, Lucie Baud conduit pendant 104 jours la grève des tisseuses de Vizille et Voiron.

En 1906, elles sont 7 693 000 à travailler et sont accusées de prendre les emplois aux hommes, « Les femmes ont conquis de haute lutte l'accès de toutes les carrières. Il ne leur reste plus qu'une chose à faire : expulser les hommes. Les femmes longtemps tenues en tutelle ne sont pas plutôt émancipées, affranchies, qu'elles rêvent d'égalité. »

En 1909, Jeanne Schmahl crée l'Union française qui regroupe bientôt 12 000 adhérentes – bourgeoises, ouvrières, paysannes, artistes, écrivaines, savantes – pour surmonter les redoutables barrages à leur sexe dans la vie politique, économique, religieuse, artistique ou scientifique.

Quelques « premières »...

Certaines sont célèbres et reconnues (Marie Curie, Marie Marvingt, Elsa Triolet) mais d'autres sont restées dans l'ombre ou sont aujourd'hui oubliées.

En 1869, elle est si déterminée et volontaire que l'impératrice Eugénie fait pression pour que Madeleine Brès soit admise en faculté de médecine : en 1875, elle est la première femme médecin. En 2017, la profession compte 47% de femmes. En 1903, Madeleine Pelletier reçoit son diplôme de médecin en psychiatrie. En 1927, Élisabeth Odier-Dollfus est nommée chef de clinique titulaire et, en 1930, Thérèse Bertrand-Fontaine devient médecin des Hôpitaux de Paris.

Jeanne Chauvin, première licenciée en droit, devient avocate en 1900, avec Sonia Petit, première femme à prêter



serment devant la première chambre de la cour d'appel. Si aujourd'hui, un notaire sur trois est une femme, il faut se rappeler que ce n'est qu'en 1949 qu'a été nommée la première femme notaire, la 2^e en 1958 et la 3^e en 1977.

En 1897, la duchesse d'Uzès est la première titulaire du permis de conduire ; en 1908, Madame Decourcelle est la première femme taxi de Paris ; mais Marcelle Clavère attendra 1961, pour manier un bus et Yvonne Brucker, 1982, pour conduire un métro.

1944, les femmes sont électrices et éligibles ! Le 29 avril 1945, elles votent pour la première fois à l'occasion des élections municipales : Berthe Grelinger est élue maire de Rungis et Marie Digoy, maire de Saint-Renan. En 1981, Yvette Chassagne est nommée préfet.

Maria Deraisme est, en 1893, la première femme initiée à la franc-maçonnerie, elle crée un Ordre mixte... bien que très contestée dans ce milieu. En 1929, Madeleine Blocher-Saillens est consacrée pasteur de plein exercice à Paris. En 1990, Pauline Bebe devient rabbin en France, « une première dérangeante, irrévérencieuse, incompatible avec l'éthique du judaïsme » scandent certains rabbins et misogynes, alors que depuis 1972, les États-Unis comptent plusieurs centaines de « rabbines », une quinzaine en Grande-Bretagne et une dizaine en Israël...

Même si les tensions s'apaisent, la parité universelle n'est pas encore à l'ordre du jour ! ●